



1.

Objet : Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'hiver 2016  
Présenté aux : Membres de l'Association des étudiant(e)s en droit  
Par : Éliane Boucher  
Date : Lundi le 4 avril 2016  
Lieu : B-2325

## **0. Constatation du quorum**

Le quorum est constaté. Au moins 5% des membres de l'Association des étudiant(e)s en droit sont bel et bien présents, soit environ une centaine d'étudiants.

### **1. Ouverture**

Ouverture de l'Assemblée générale à 17h34.

Jean-François Trudelle, président du Conseil d'administration de l'AED et Éliane Boucher, vice-présidente aux affaires administratives de l'AED, sont respectivement président et secrétaire d'assemblée.

Il n'y a aucune demande de vote.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il y a des propositions de modifications au point 4.

John Chedid propose l'inclusion du comité Avocats sans frontières. Bénédicte Gauvin-Morin appuie. Pas de demande de vote.

Simon Dansereau propose l'ajout du comité Droit de la Santé. Catherine Cloutier appuie. Pas de demande de vote.

Laurence Prud'homme propose l'ajout du point 5 : création du comité Droit autochtone, appuyé par Nicolas Thiffault-Chouinard. Pas de demande de vote.

Camélia Jamal propose l'ajout du point 6 : création du comité Droit et technologies. Christina Cataldo appuie. Pas de demande de vote.

Simon Dufour propose l'ajout du point 7 sur les finances du comité Amnistie internationale et autorisation d'un don. Vincent Gingras appuie. Pas de demande de vote.



Mikhaëlle Bernard propose l'ajout d'un point « don à un organisme externe pour le comité Environnement ». Soleica Monnier appuie. Pas de demande de vote.

Pas de demande de vote, l'ordre du jour tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale**

Le procès-verbal est disponible sur le site Web de l'AED depuis janvier dernier.

Simon Telles propose l'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale. Sabrina Sawodny appuie.

Il n'y a pas de demande de vote, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **4. Élection des exécutifs 2016-2017 des comités socioculturels**

Jean-François Trudelle explique qu'il y a des nuances quant à la question préalable avec la FAÉCUM et les instances régies par le code Morin. La mise aux voix immédiate peut être demandée immédiatement et après une seule intervention. Rien ne l'interdit dans le code L'espérance, donc c'est autorisé.

Éliane Boucher explique le fonctionnement pour la contestation de postes au sein des comités. Les exécutants actuels seront appelés à expliquer le fonctionnement de leurs élections et ensuite les candidats pourront se présenter à l'assemblée.

#### **a. Travail**

Philippe Biuzzi propose la liste suivante, appuyé par Philippe Dion.

- Présidente : Sophie Bolduc
- VP communications : Gabrielle Leblanc
- Trésorière : Emmanuelle Brault
- VP commandites : Bernard Trang
- VP événements : Poste à combler en septembre 2016
- VP 1<sup>ère</sup> année : Poste à combler en septembre 2016

Sebastian Fernandez demande si les postes à combler doivent l'être immédiatement ou en septembre.

Sebastian Fernandez propose sa candidature au poste de VP événements. Anastasia Kalmikova seconde.

Sebastian Fernandez se présente brièvement.



Jean-Sébastien Massol, actuel président du comité, explique le processus de recrutement qui a été fait dans les dernières semaines. Jamais M. Fernandez ne s'est manifesté malgré la présence au blitz des comités. Jean-Sébastien Massol souhaite impliquer des gens qui se sont impliqués dans le comité cette année, toutefois l'assemblée est souveraine. Le comité est jeune, et tous les membres fondateurs graduent. C'est une question de pérennité du comité. Jean-Sébastien Massol invite le candidat à se présenter en septembre.

Marc-Simon Duquette demande pourquoi des postes ont été réservés pour septembre?

Jesn-Sébastien Massol explique que le VP première année est là pour favoriser l'implication de premières années au sein du comité et pour favoriser la pérennité du comité.

L'autre poste à combler en septembre l'est pour la simple et bonne raison que le processus de sélection n'a pas été objectif à cet égard et qu'ils voulaient le faire ainsi.

Rosemarie Sarrazin propose un temps de parole limité à 45 secondes, pour tout le reste du point 4. Philippe Dion appuie. Une telle proposition admet le débat.

Emmanuelle Brault propose un amendement, pour limiter le temps de parole à 1 minute 30. Jean-François Trudelle dit que cela dénature la proposition, que c'en est une nouvelle.

On la traite comme une nouvelle proposition. Sabrina Sawodny seconde la nouvelle proposition.

Nicolas Thiffault-Chouinard trouve que toute limite de temps en AG est une limite indue est une limitation du droit de parole.

Rémy Gaudreau est d'avis que certaines personnes ont des questions qui nécessitent des réponses longues.

Youcef Belrachid demande le 1 minute 30 s'applique à quoi? Jean-François Trudelle répond que c'est tout le point 4.

Thierry Noiseux dit que c'est contreproductif de débattre sur une telle question.

Rosemarie Sarrazin explique que l'intention était d'avoir des débats succincts.

Thierry Noiseux demande la question préalable. Antoni Bakhach-Lord appuie.

Il n'y a pas de demande de vote sur la question préalable, c'est adopté à l'unanimité.

On passe au vote sur la proposition d'Emmanuelle Brault, Nicolas Thiffault-Chouinard demande le vote.



Pour : 70

Contre : 40

La majorité des 2/3 nécessaire n'est pas atteinte.

On revient à la proposition de Rosemarie Sarrazin.

Étienne Gendron demande ce qui se passe.

Nicolas Thiffault-Chouinard invite l'assemblée à battre la proposition.

Hannah Toledano propose un amendement, que les candidats aux comités aient davantage de temps, soit deux minutes.

Geneviève Laurier seconde.

Nicolas Thiffault-Chouinard demande si on est en train de revoter la même chose que l'on venait de battre. Jean-François Trudelle dit que non et rappelle qu'on est sur l'amendement à la proposition.

Vote sur l'amendement : c'est adopté à majorité manifeste.

On retourne sur la principale telle qu'amendée.

Hannah Toledano demande la question préalable. Nicolas Thiffault-Chouinard demande le vote. C'est adopté à majorité manifeste des deux tiers.

On passe au vote sur la proposition amendée. Il faut la majorité des deux tiers, c'est adopté à majorité manifeste.

Le discours initial des candidats aux comités sera donc de 2 minutes.

On revient sur la candidature de Sebastian Fernandez au comité Droit du travail.

Gabrielle Leblanc invite le candidat à se présenter en septembre. Ils voulaient procéder à des entrevues pour que le processus d'élections soit le même pour tous les candidats au comité.

Emmanuelle Brault abonde dans le même sens.

Sophie Bolduc, avec respect pour l'intérêt et les compétences du candidat, invite l'assemblée à respecter la politique du comité et à battre la candidature.



Sebastian Fernandez dit que la politique électorale du comité n'est pas disponible sur le site du comité, et il souhaite respecter la volonté du comité. Il retire sa candidature et se présentera en septembre. Il invite le comité à faire preuve de transparence.

Marie-Alexandra Ignatieff demande le vote pour les exécutants tel que proposé initialement. C'est adopté à majorité manifeste.

#### **b.Amnistie internationale**

Simon Dufour propose la liste suivante, appuyé par Dimitri Descardes.

- Président : Simon Dufour
- Trésorière : Melissa Labine
- VP communications : Laetitia Lalaurie
- VP campagnes : Laurie Propeck
- VP journal/prisonnier d'opinions : Ariane Larocque
- VP événements (1) : Camilia Minville
- VP événements (2) : Gabriel Marrocco

Pas d'interventions, pas de demande de vote. C'est adopté à l'unanimité.

#### **c.Affaires internationales**

Stéphanie Bernier propose la liste suivante, appuyé par Camille Masson.

- Présidente : Stéphanie Bernier
- VP événements : Emily Bandiola
- VP relations externes : Antoun Alsaoub
- VP communications : Rita Nehme
- VP invités : Emmanuelle Houry
- Trésorier : Salvatore Tedone

Pas de demande de vote ni d'interventions, c'est adopté à l'unanimité.

#### **d.Droit Constitutionnel**

Maxime Leboeuf propose la liste suivante, appuyé par Philippe Biuzzi.

- Président : Sebastian Fernandez
- Trésorière : Anastasia Kalmykov
- VP concours de rédaction : Maxime Leboeuf
- VP communications : Éliot Barberger
- VP recherche : Olivier Dulude
- VP chroniqueurs : Jordane Saumure
- VP événements : Rosalie Jetté



Pas de demande de vote ou d'interventions, c'est adopté à l'unanimité

#### **e. RED**

Soleica Monnier propose la liste suivante, appuyé par Catherine Cloutier.

- Présidente : Jennifer Nguyen
- Trésorier : Vincent Bernier
- VP communications : Anthony Gattuso
- VP logistique : Steven Baptista
- VP événements (session d'automne) : Bérénice Irakabaho
- VP événements (session d'hiver) : Olivia Wu
- VP midi : Antoni Bakhach-Lord

Pas de demande de vote ou d'interventions, c'est adopté à l'unanimité.

#### **f. Law Games**

Youcef Belrachid propose la liste suivante, appuyé par Andrea Roulet

- Président : Samuel Gray
- VP vêtements : Andrea Roulet
- VP événements : Steven Baptista
- VP commandites corporatives : Valérie Descôteaux
- VP commandites détaillants : Alexia Leclerc
- VP sports : Nathan Joyal
- Trésorier : Youcef Belrachid

Loïc Philibert propose sa candidature au poste de VP événements. Felicia Jin appuie.

Les candidats iront au micro pour se présenter. Le comité pourra avant toute chose présenter sa politique d'élections.

Vincent Dubuc-Cusick, actuel président du comité, explique que les gens intéressés ont été invités à se présenter après les cours et les membres du comité ont été invités. Les membres de l'exécutif sortant ont voté, les candidats ont pu prononcer un discours, il y a eu des contestations et il y en a aussi aujourd'hui.

Discours de Loïc Philibert, 2 minutes.

Discours de Steven Baptista, 2 minutes.

Nicolas Thiffault-Chouinard a une question pour Loïc Philibert : a-t-il tenté d'obtenir son poste par voie normale? Le candidat répond que oui, il était en équipe avec les autres candidats.



On passe au vote.

Tina Basile demande le vote secret. Rosemarie Sarrazin et Philippe Dion agiront à titre de scrutateurs.

Éliane Boucher propose la scission de l'élection du comité. Nicolas Thiffault-Chouinard appuie. Pas de demande de vote sur la proposition de scission.

Pour le reste de l'exécutif du comité Law Games, pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

Résultat du vote secret pour le poste de VP événements : **Steven Baptista est élu avec 71 voix**, contre 61 pour Loïc, 26 abstentions et 2 votes annulés.

#### **g.Droit Pénal**

Max Vincent propose la liste suivante, appuyé par Philippe Biuzzi.

- Présidente : Florence Bossé
- VP communications : Audrey Véronneau
- Trésorière : Geneviève Laurier
- VP souper Droit pénal (1) : Geoffroy Huet
- VP souper Droit pénal (2) : Max Vincent
- VP conférences : Geneviève P. Bergeron
- VP événements : Joël Girard

Rémy Gaudreau veut contester le poste de VP Souper Droit pénal de Geoffroy Huet. Éliane Boucher répond que c'est impossible et que cela crée une course à trois candidats. Les trois candidats sont présents.

Audrey Véronneau explique que les gens ont été convoqués en entrevue et que les membres du comité se sont prononcés sur la question.

Sebastian Fernandez demande s'ils sont tenus de tenir une élection ouverte.

Éliane Boucher explique le fonctionnement de l'élection. Il n'y a pas de sanction prévue cette année puisque c'est la première année où l'AED a imposé aux comités de se doter d'une politique électorale, en vertu des nouveaux Règlements généraux en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février.

Présentation de Rémy Gaudreau, 2 minutes.

Question de Joël Girard : le candidat a-t-il de l'expérience dans l'organisation d'événements?



Rémy Gaudreau répond qu'il n'a pas réellement d'expérience préalable, mais il ne considère pas manquer d'expérience. Il croit que chacun peut faire sa place.

Emmanuelle Brault fait remarquer qu'il y avait bel et bien un événement Facebook pour le souper de droit pénal. Elle veut savoir pourquoi le candidat ne s'est pas présenté au poste de VP événements?

Le candidat dit qu'il s'est présenté, qu'il n'a pas été élu, et que le poste de VP souper droit pénal n'était pas ouvert.

Simon Dufour demande au candidat s'il a déjà parlé de son intérêt au comité? La question est jugée non pertinente car déjà posée.

Hannah Toledano demande si des postes étaient déjà réservés? Le candidat répond que oui.

Youcef Belrachid demande pourquoi le candidat a-t-il spécifiquement souhaité se présenter contre Geoffroy Huet?

Le candidat avait l'impression que c'est la candidature qui était la plus solide.

Jean-François Trudelle intervient pour rappeler qu'on ne peut prêter de qualité à un membre

Youcef Belrachid, en complémentaire, demande pourquoi?

Le candidat répond qu'il voulait mériter son élection.

Laurianne Bouchard fait le commentaire que comme c'est une année de transition, est-ce que les postes devraient tous être ouverts?

Jean-François Trudelle répond que oui. C'est l'idée générale derrière la nouvelle politique de l'AED en la matière.

Présentation du candidat Geoffroy Huet, 2 minutes.

Bérénice Irakabaho demande ce que le candidat pense du fait que ce sont les exécutants de l'an dernier qui restent?

Le candidat répond que c'est environ moitié-moitié, et que ça assure la pérennité. Ils ont créé de nouveaux postes pour aller chercher des nouvelles idées.

Jean-François Trudelle rappelle de s'adresser à la présidence.





Chloé Beudet-Centomo explique qu'on ne peut pas rajouter un poste, qu'ils sont pourtant déjà sept. Le candidat explique que les membres dont il parle ne sont pas des exécutants officiels.

Présentation du candidat Max Vincent, 2 minutes.

Elyès Ammar fait remarquer que selon un autre candidat, le candidat a mal publicisé l'événement. Que s'est-il passé?

Philippe Biuzzi demande si le candidat a de l'expérience pertinente au poste?

Le candidat répond qu'il a collaboré à la réalisation du souper cette année.

Hannah Toledano demande si le candidat croit que les gens qui ont déjà participé au souper ne devraient pas y participer à nouveau.

Jean-François Trudelle rappelle qu'on n'acceptera que des questions sur la candidature du candidat et sur ses idées.

Le candidat dit que les commentaires reçus sur l'événement étaient somme toute positifs. Il ne peut pas statuer pour l'instant sur l'inclusion ou l'exclusion de participants au souper.

Anastasia Kalmikova demande au candidat pourquoi la publication de l'événement sur Facebook a été faite 8 heures à l'avance?

Le candidat répond que c'est faux.

Laurence Prud'homme voudrait qu'un membre du comité l'éclaire sur cette question.

Audrey Véronneau, actuelle membre du comité, dit que ce n'est pas une question d'heures mais de jours. L'événement a été annoncé le 18 janvier pour un souper le 2 février.

On passe au vote.

Geneviève Bergeron, en tant que membre actuelle, précise que Max Vincent était considéré cette année comme membre de première année et apprenait au sein du comité. Elle croit qu'il faut passer le flambeau. Elle croit que Geoffroy Huet lui a montré des éléments clés. Ils ont choisi les candidats pour leurs compétences, et ils veulent augmenter les places pour le souper droit pénal.

Anastasia Kalmikova demande pour qui on vote?

Jean-François Trudelle dit qu'on vote pour un seul candidat, et les deux qui auront le plus de votes gagneront.



Tina Basile demande qu'on puisse voter deux fois.

Méghane Boisvert propose qu'on puisse voter contre un candidat plutôt que pour deux. Youcef Belrachid appuie.

Méghane Boisvert dit que c'est puisque c'est parce que le comité a créé une équipe, et qu'on devrait voter pour des individus et non des candidats. Andrea Roulet demande le vote sur la proposition.

Vote sur la proposition : c'est adopté à majorité manifeste.

Jean-François Trudelle propose une suspension de la séance, le temps de changer de local puisque la réservation vient à échéance.

Reprise de la séance à 19h03, au B-2245.

Les noms des candidats sont affichés à l'écran.

Vote à main levée.

Contre Rémy Gaudreau : 77

Pour Rémy Gaudreau : 7

Abs : 10

La candidature de Rémy Gaudreau est rejetée.

Contre Geoffroy Huet : 1

Pour : 65

Abs : 6

Geoffroy Huet est élu.

Contre Max Vincent : 0

Pour : 61

Abs : 17

Les candidats élus sont Max Vincent et Geoffroy Huet.

Pour le reste de l'exécutif du comité, pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

#### **h.CAF**

Philippe Biuzzi propose la liste suivante, appuyé par Anastasia Kalmikova.



- Président : Samuel Gray
- VP événements (Mado) : Thierry Noiseux
- VP événements (Gala) : Youcef Belrachid
- VP événements (Thé-causerie) : Raphaël Matteau
- VP événements (Théâtre) : Étienne Gendron
- Trésorière : Geneviève Laurier
- VP communications : Méghane Boisvert

Nicolas Pfister propose l'adoption en bloc des exécutifs des 17 prochains comités puisque l'AG a battu les deux derniers contestants. Jonathan Sasson appuie.

Loïc Sanscartier invite l'assemblée à battre la proposition. Les gens doivent pouvoir se présenter en AG, peu importe que les deux derniers opposants aient été battus. Il est important de donner le droit aux candidats.

Nicolas Thiffault-Chouinard abonde dans le même sens que Loïc Sanscartier, et juge que c'est injuste pour les gens qui ont été inscrits en bas de la liste.

Marie-Alexandra Ignatieff, intervention caduque.

Hannah Toledano invite l'Assemblée à battre la proposition. Elle demande la question préalable. Nicolas Thiffault-Chouinard seconde.

C'est adopté à la majorité manifeste des deux tiers.

On passe au vote sur la proposition de Nicolas Pfister. C'est manifestement battu à majorité.

Jasmine Altier veut contester la position de VP Gala.

Éline Collard veut contester la position de VP communications.

Jordan Bélanger, actuel président du comité, explique que le CAF a adopté une procédure accordant un vote secret aux membres, une annonce publique a été faite, le vote a été la semaine dernière, une faible participation a été enregistrée et le CAF n'a pas de position officielle.

Youcef Belrachid veut préciser que chaque candidat a été invité à postuler sur deux choix, un premier choix et un deuxième choix.

Présentation de la candidate Jasmine Altier, 2 minutes.

Pas de questions.



Présentation du candidat Youcef Belrachid, 2 minutes.

Bérénice voudrait savoir pourquoi le candidat a choisi ce poste en particulier?

Youcef dit qu'il n'a pas eu l'occasion de s'impliquer dans le CAF comme exécutant cette année, et il a participé comme membre, et c'est dans cette optique qu'il en voit la continuation. Il croit avoir les atouts nécessaires pour organiser un événement d'envergure.

Sabrina Sawodny veut savoir s'il est possible d'avoir un autre VP gala?

Éliane Boucher répond que non, ils sont 7 et c'est le maximum permis.

Léa Com-Nougué, actuelle membre du CAF, ajoute qu'il y a collaboration entre les VP événements.

Alexandra Fokina demande pourquoi le candidat n'a pas appliqué sur le poste de VP Mado?

Le candidat dit que les deux événements se ressemblent, des gens ont manifesté une volonté de faire le spectacle du Mado. C'est la structure de l'événement qui l'intéresse dans le Gala.

Olivia Wu demande si la participation au Mado est la seule activité qui a été faite par le candidat, et demande si son implication était réfléchie?

Youcef Belrachid dit qu'il connaît des gens sur l'exécutif, et son intérêt s'est manifesté bien avant les élections, même si c'était durant le processus de course aux stages. C'est un concours de circonstances qui fait en sorte que sa candidature est perçue comme surprise.

Gabrielle Joyce Lupien demande si Jasmine Altier peut revenir pour qu'on puisse lui poser des questions. Jean-François Trudelle répond que non.

Éline Collard ajoute que Jasmine Altier s'implique dans le CAF depuis 2 ans, qu'elle est organisée, et qu'elle désire s'investir dans le comité.

Sebastian Fernandez demande au candidat son intérêt pour le gala?

La question a déjà été posée. Youcef Belrachid reconnaît l'implication de Jasmine Altier mais rappelle que son premier choix était la présidence, ce qui était pertinent. Son 2<sup>e</sup> choix était VP Gala, tandis que le premier choix de Youcef Belrachid était ce poste.

Le candidat quitte.



Hannah Toledano rappelle que Jasmine Altier s'était présentée à la présidence, mais elle est ensuite allée consulter l'exécutif actuel du CAF pour leur demander s'ils étaient à l'aise qu'elle conteste. Elle voulait laisser la chance à Samuel Gray comme président, ce qui fait en sorte qu'elle s'est présentée au poste de VP Gala.

Léa Com-Nougué est membre actuelle du CAF et elle est en faveur de la candidature de Jasmine Altier comme VP Gala à titre personnel. Elle connaît bien les coulisses du métier. De plus, Youcef Belrachid ne s'est impliqué qu'au Mado.

Mohamed Kaisserli demande quel est le processus démocratique qui a été suivi? Jean-François Trudelle dit que le processus a été expliqué.

Mohammed Kaisserli aimerait comprendre d'où sort le sentiment d'injustice?

Jordan Bélanger dit que c'est en raison du fait qu'une candidate qui s'est impliquée pendant 2 ans a été non élue.

Olivia Wu connaît bien les deux candidats, et elle appuie la candidature de Jasmine Altier puisque sa passion est réelle.

Rédha Ait invite l'assemblée à mettre l'émotivité de côté et à décider du candidat qui offrira un Gala qui vaut la peine d'être vécu.

Étienne Gendron répond que l'émotivité indique que Jasmine Altier voulait ce poste.

Méghane Boisvert rappelle qu'au départ dans les règlements du CAF on n'avait qu'un seul premier choix. Suite à l'opposition à Jasmine Altier à la présidence, on a permis le deuxième choix. Elle croit qu'on devrait s'en tenir à ce qui a été voté.

Alexandra Fokina dit que l'on parle de la personne la plus apte à faire le travail. Alexandra Fokina rappelle que Youcef Belrachid s'implique déjà dans un autre comité comme trésorier et que Jasmine Altier a l'expérience pertinente.

Felicia Jin demande le compte des voix pour les élections du CAF.

Jordan Bélanger dit que pour VP Gala, c'était 9 votes pour Youcef, contre 6 pour Jasmine.

Bérénice Irakabaho dit que des 7 membres qui sont élus, 5 sont amis et ont voté l'un pour l'autre.

Jean-François Trudelle rappelle de ne pas faire de procès d'intention.



Marie-Alexandra Ignatieff dit qu'elle est VP Gala cette année. Elle fait confiance aux deux candidats, et elle veut préciser que Jasmine Altier s'est présentée aux deux postes et que la politique n'a pas été modifiée pour elle, mais pour donner la chance de se présenter à plusieurs postes.

Emmanuelle Brault demande la question préalable. Hannah Toledano appuie. C'est adopté à majorité des deux tiers.

On passe au vote sur la principale.

Sebastian Fernandez demande le vote secret.

Pendant que les scrutateurs dépouillent les bulletins, on continue avec le prochain poste contesté, soit le poste de VP communications.

Présentation de la candidate Éline Collard, 2 minutes.

Questions à la candidate.

Charlotte Legault-Bélanger voudrait savoir en quoi Éline Collard serait une meilleure candidate que son opposante?

Éline Collard dit que l'autre candidate est qualifiée, mais elle-même a de l'expérience dans son cégep en communications, notamment pour l'événementiel. Elle voudrait amener son expérience au CAF, notamment pour les sorties culturelles.

Youcef Belrachid dit que le poste de VP communications est son 3<sup>e</sup> choix, alors pourquoi ne pas avoir contesté les autres postes?

Eline Collard dit que le Gala lui tenait à cœur mais le thé-causerie et les communications aussi. Elle a hésité mais elle voulait travailler sur les événements, pour s'impliquer. Les communications lui tiennent à cœur, et c'était difficile pour elle de faire une hiérarchie.

Présentation de la candidate Méghane Boisvert, 2 minutes.

Questions à la candidate.

Anastasia Kalmikova lui demande son niveau d'intérêt pour l'essence du comité

Méghane Boisvert lui répond qu'elle aime les expositions, les arts et la propriété intellectuelle, et qu'elle est membre du MBAM. Son intérêt est très marqué. Elle s'implique dans des comités reliés aux arts.



On passe au vote.

Anastasia Kalmikova demande le vote secret.

On annoncera les résultats des deux postes en même temps.

On passe au vote sur le reste de l'exécutif. Bérénice Irakabaho demande le vote. C'est adopté à majorité manifeste.

Résultats des votes aux deux postes contestés :

VP Gala : **Jasmine Altier 74**, Youcef Belrachid 37, abstention 16, annulé 2.

VP communications : Éline Collardc 37, **Méghane Boisvert 67**, annulé 6, abstention 17.

#### **i. Femmes et Droit**

Philippe Biuzzi propose la liste suivante, appuyé par Antoni Bakhach-Lord.

- VP relations externes : Shannon Daly
- Secrétaire : Nour Belkhiria
- VP communications : Léa Boutrouille
- VP logistique : Daniela Malisia
- Présidente : Léa Jeanne Charbonneau
- VP 1<sup>ère</sup> année : Poste à combler en septembre 2016
- Trésorier : Étienne Gendron

Charlotte Legault-Bélanger souhaite se présenter comme VP logistique.

Léa Com-Nougué explique qu'ils ont publicisé tous les postes une semaine avant la tenue des élections. Chaque membre avait un vote par poste, et chaque personne avait un temps de présentation et tout le monde a passé par le même processus.

Daniela Malisia est absente.

Méghane Boisvert précise que la candidate a deux enfants en bas âge.

Présentation de Charlotte Legault-Bélanger, 2 minutes.

Elyès Ammar demande en quoi consiste le poste et quelles sont ses compétences?

La candidate répond que c'est d'organiser le 4@7 et les discussions féministes. Il faut contacter les représentants de cabinets, notamment. Il faut être fiable et organisé.



La candidate quitte la salle.

Emmanuelle Brault fait remarquer que l'inclusion est un souci de l'AED de cette année, et incite l'assemblée à voter en faveur de la candidate élue puisque les étudiants parents représentent une frange différente des étudiants.

Léa Com-Nougué ajoute que la candidate Malisia s'est bien impliquée cette année, et qu'elle est persuadée que l'exécutif actuel la soutenait. Elle croit que l'autre candidat serait une bonne candidate aussi, mais son vote va à Daniela Malisia.

Méghane Boisvert abonde dans le même sens. La candidate apporte de la diversité au comité féministe, elle fait un retour aux études et c'est très bien.

Olivia Wu demande le vote.

**Daniela Malisia gagne à majorité manifeste.**

Pour le reste de l'exécutif, pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

#### **j. Perspectives**

Léa Com-Nougué propose la liste suivante, appuyé par Bénédicte Gauvin-Morin.

- VP commandites : Francis Dumoulin
- Présidente : Audrey Véronneau
- VP communications : Julien Pennou
- Trésorier : Julien Lauzon
- VP communications : Igor Hubin
- Secrétaire : Gabrielle Lapensée
- VP événements : Laurence Gascon

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

#### **k. Droit de la Famille**

François Marchand propose la liste suivante, appuyé par Sabrina Sawodny.

- Président : François Marchand
- Secrétaire exécutive : Sara Annett
- VP communications : Caroline Drolet
- Directrice des commandites : Rita Nehme

Vincent Gingras demande qui est le trésorier, puisqu'il n'y en a pas sur la liste.





Éliane Boucher répond que c'est le président qui assume les fonctions de trésorier si on n'en a pas désigné un expressément.

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

### **I. Environnement**

Andrea Roulet propose la liste suivante, appuyé par Anthony Gattuso.

- Présidente : Andrea Roulet
- Secrétaire : Léa Jeanne Charbonneau
- VP conférence : Cara Parisien
- VP 4@7 : Poste à combler en septembre 2016
- VP commandites : Poste à combler en septembre 2016
- VP communications : Marie-Hélène Houle
- Trésorier : Christopher Trouvé

Charlotte Legault-Bélanger se présente comme vp 4@7. Mikhaëlle Bernard seconde.

Laurianne Bouchard se présente comme VP commandites. Mikhaëlle Bernard seconde.

Les deux postes sont présentement vacants.

Présentation de Charlotte Legault-Bélanger, 2 minutes.

Catherine Cloutier demande si la candidate a de l'expérience dans l'organisation de 4@7

La candidate répond que ce n'est pas un problème pour elle.

Soleica Monnier dit que les postes n'ont pas été comblés parce qu'il n'y avait pas de candidats aux postes.

Présentation de Laurianne Bouchard, 2 minutes.

Christopher Trouvé demande à la candidate pourquoi elle ne s'est pas impliquée davantage durant l'année?

La candidate répond que non, elle a participé aux activités et les a suivies de près. Elle a envisagé de se présenter dans le comité après le blitz.

Grégory Guyard souhaiterait se présenter au poste de VP commandites. Jean-François Trudelle répond que cela aurait dû être fait en temps opportun et que les candidatures sont maintenant closes.



Soleica Monnier en appelle de la décision de la présidence de fermer les candidatures au poste de VP commandites.

L'appel à la présidence n'est pas sujet à débat. Il faut un vote des 2/3 pour se présenter, ce n'est pas atteint, la candidature est refusée.

On passe au vote.

Grégory Guyard a un intérêt pour le poste de VP commandites et invite l'assemblée à voter en septembre 2016.

Mikhaëlle Bernard spécifie que les postes sont ouverts pour laisser le temps aux gens de se présenter en AG, elle dit que Grégory Guyard ne s'est jamais manifesté.

Élyes Ammar encourage l'assemblée à voter pour un vote en septembre 2016.

Léa Charbonneau dit que pour le poste de commandites, il serait pertinent que le poste soit comblé maintenant et non en septembre, puisque la recherche de commandites se fait à l'été.

Rédha Ait demande si le président du comité pourrait avoir la tâche de le faire. Jean-François Trudelle dit que ce n'est pas la responsabilité de l'AG d'en décider, mais que cela relève de la régie interne du comité.

Pour le poste de VP 4@7, Olivia Wu demande le vote. **Charlotte Legault-Bélanger est élue à majorité manifeste.**

Pour le poste de VP commandites, il n'y a pas de demande de vote, **Laurianne Bouchard est élue à l'unanimité.**

Pour le reste de l'exécutif, il n'y a pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

#### **m. Comité Débats**

Alexandre dubois propose la liste suivante, appuyé par Catherine Cloutier.

- Présidente : Zhora Dahia Mahiou
- Juge : Gregory Guyard
- VP exécutive : Annie-Pierre Legault
- Juge : Florence Laporte-Murdock
- VP communications : Christine Pham
- Juge : Alexandre Csuzdi-Vallée
- Trésorière : Camilia Minville

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

**n.Comité Level/égaliser**

Chloé Beudet-Centomo propose la liste suivante, appuyé par Nicolas Pfister.

- Présidente : Patricia Yao
- VP événements (1) : Madeleine Chalhoub
- VP communications : Bernard Trang
- VP journal (1) : Gwendolyne Chan Ying
- VP événements (2) : Samuel Gauthier
- Trésorier : Katya Ukrainetz
- VP journal (2) : Audrey Roch Genest

Il n'y a pas de de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

**o.ACAADR**

Sabrina Sawodny propose la liste suivante, appuyé par Catherine Millette.

- Présidente : Nicole Gervais
- VP communications : Vanessa Ntaganda
- Trésorière : Emily Bandiola
- VP événements : Samuel Gauthier
- Coordinatrice aux projets légaux : Rim Berrada

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

**p.Revue juridique**

Jonathan Sasson propose la liste suivante, appuyé par Marc-Simon Duquette.

- Co-présidente : Gabrielle Joyce Lupien
- Co-président : Samuel Gauthier
- Trésorier : Olivier Béliveau
- VP communications : Olivia Wu

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

**q.Bols et bolles**

Philippe Dion propose la liste suivante, appuyé par Jean-Nicolas Bissonnette.

- Président : Charles Hébert
- Trésorière : Laurence Prud'homme
- VP communications : Étienne Gendron

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.



**r. CDAG**

David Ratthé propose la liste suivante, appuyé par Anthony Gattuso.

- Président : Nicolas Pfister
- VP réseautage (1) : Michaëlle Guilbault
- VP compétition de cas : Érick Lauzière
- VP communications : Caroline Comeau
- VP réseautage (2) : Léa Febbraro
- VP simulations : Damien Hannan
- Trésorière : Julie Djiezon

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité

**s. FEDJA**

Philippe Biuzzi propose la liste suivante, appuyé par Antoni Bakhach-Lord.

- Présidente : Cara Parisien
- Secrétaire : Oana Diana Zamfir
- Trésorière : Brittney Basile
- VP communications (1) : Andrea Tabet
- VP communications (2) : Frédérique Gascon
- VP affaires externes : Chrystophe Letendre
- VP événements : Jessica Pilon

Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

**t. Comité Sports**

Andrea Roulet propose la liste suivante, appuyé par Bérénice Irakabaho.

- Président : Dimitri Descardes
- VP événements (1) : Gabriel Marrocco
- VP événements (2) : Emmanuel Angui
- VP événements (3) : Camille Côté
- Trésorier : Félix Archambault
- VP communications : Keven Desgagné
- VP interfac : Alexandra Roy

Vincent Dubuc-Cusick souhaite se présenter à la présidence du comité

Alexe Corbeil-Courchesne souhaite se présenter au poste de VP communications.

Vincent Bernier souhaite également se présenter au poste de VP communications.



Nathan Joyal souhaite se présenter au poste de VP événements.

Anthony Gattuso donne une explication de la politique électorale du comité : il y a eu une publication sur facebook, et un vote secret a eu lieu une semaine plus tard.

On passe au débat sur l'élection à la présidence.

Présentation de Vincent Dubuc-Cusick, 2 minutes.

Questions au candidat.

Loïc Sanscartier demande au candidat s'il était impliqué cette année dans le comité?

Le candidat était VP événements. La soirée qu'il devait organiser a été annulée faute de fonds.

En complément, Loïc Sanscartier rappelle que le comité a eu beaucoup de difficultés cette année, et demande au candidat si une partie du blâme lui revient?

Le candidat dit qu'il veut vraiment s'investir car il faut augmenter la communication dans ce comité. Il le faut notamment avec les interfac. Il faut travailler les communications tant à l'interne qu'à l'externe

Soleica Monnier dit que les Law Games étaient sportives cette année.

Le candidat dit que oui, cette année un accent a été mis sur les sports.

Keven Desgagné aimerait savoir pourquoi le candidat ne s'est pas présenté avant?

Le candidat dit que le vote a déjà été tenu au moment où il a décidé de son intérêt, et l'information sur facebook n'était pas claire.

Présentation du candidat Dimitri Descardes, 2 minutes.

Questions au candidat.

Geoffroy Huet veut savoir s'il est dans ses projets d'avoir une équipe de hockey à la Fac pour jouer au Cepsu? Il croit qu'on a le bassin nécessaire de joueurs potentiels intéressés.

Le candidat dit que ce n'est pas un de ses projets mais si c'est faisable ce serait une idée à analyser.

Pas d'autres questions.



Emmanuelle Brault demande le vote secret

Présentation de la candidate Alexe Corbeil-Courchesne, 2 minutes.

Bérénice Irakabaho demande si elle compte se présenter dans d'autres comités l'an prochain?

La candidate répond que non mais elle participe à la création du comité droit autochtone aussi. Le sport fait partie de ses valeurs.

Présentation du candidat Vincent Bernier, 2 minutes.

Pas de questions pour le candidat.

Présentation du candidat Keven Desgagné, 2 minutes.

Max Vincent demande quel est le mot-clic à utiliser pour rejoindre le comité Droit et sports?

Le candidat dit que c'est une question de nombre de publications, et non de mot-clic.

Mohamed Kaiserli propose de traiter le point du comité Droit de la santé avant les autres, puisque c'est le seul autre point où il devrait y avoir des contestations. Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

On passe au vote à main levée pour le poste de VP communications.

**Alexe Corbeil-Courchesne : 35**

Vincent Bernier : 8

Keven Desgagné : 18

Abstentions : 5

Pour le vote pour le poste de président, les résultats sont les suivants : Dimitri Descardes 37, **Vincent Dubuc-Cusick 44**, abstentions 9 et votes annulés 4

On passe aux candidats au poste de VP événements.

Présentation du candidat Nathan Joyal, 2 minutes.

Bérénice Irakabaho veut savoir si le candidat a dit qu'il ne faut pas mettre l'accent sur les interfaces?

Le candidat dit qu'il faut d'abord faire la promotion de l'activité physique globalement, pour que les gens aient un meilleur état de santé.



Bérénice Irakabaho se demande si le candidat veut rabaisser le rôle du VP interfac.

Le candidat dit qu'il croit faire la promotion du sport individuel

Sabrina Sawodny veut savoir pourquoi le candidat n'a pas porté sa candidature aux élections?

Le candidat répond qu'il s'était présenté à la présidence et qu'il n'a pas pu se présenter à ce poste.

Rédha Ait croit que c'est une mauvaise idée de mettre les interfac de côté.

Présentation du candidat Gabriel Marrocco, 2 minutes.

Mohammed Kaisserli souhaite bonne chance au candidat pour sa partie de hockey.

Présentation du candidat Manuel Angui, 2 minutes.

Pas de questions au candidat.

Présentation de la candidate Camille Côté, 2 minutes.

Marc-Simon Duquette veut saluer la candidature de la candidate, la population féminine étant sous-représentée dans les activités sportives, notamment au paintball. Il veut des explications quant à cette faible participation.

La candidate avait été intimidée par le faible nombre de filles à cette activité. Elle veut rassembler des filles sur les activités du comité.

On passe au vote. On votera en exclusion. Chaque candidat a un seul vote. Celui qui a plus de votes contre perd.

Contre Nathan Joyal 28

Contre Gabriel Marrocco 2

Contre Manuel Angui 11

Contre Camille Côté 0

Nathan Joyal est battu. **Les trois autres sont élus.**

Pas de demande de vote pour le reste de l'exécutif du comité, c'est adopté à l'unanimité.



### **a.Santé**

Jonathan Sasson propose la liste suivante, appuyé par Philippe Biuzzi.

- Président : Simon Dansereau
- VP commandites : Émilie Robertson
- VP communications : Catherine Cloutier
- VP événements (1) : Marie-Claude Côté
- VP événements (2) : Noémie Massé
- Secrétaire : Audrey Roch Genest
- Trésorière : Sonia Bardakjian

Anne-Sophie Larue souhaite poser sa candidature comme VP événements.

Oussama Louati souhaite également poser sa candidature comme VP événements.

Il y a donc 4 candidats pour 2 postes.

Simon Dansereau explique que l'appel de candidature était par facebook et le lien de l'AED. Ils ont eu 24 candidatures et ont procédé un vote à l'interne, les gens qui ont travaillé cette année ont été retenus. Les deux candidates absentes ont été choisies parce qu'elles avaient aidé cette année.

Présentation de la candidate Anne-Sophie Larue, 2 minutes.

Émilie Paquin demande de quelle manière la candidate s'est impliquée au courant de l'année?

La candidate est allée aux événements dont elle était au courant. Elle souhaite s'impliquer davantage.

Pas d'autres questions.

Présentation du candidat Oussama Louati, 2 minutes.

Catherine Cloutier dit qu'elle est la VP communications, et comme VP événements, quel genre d'événements voudrait-il organiser?

Le candidat répond qu'il a comme projets un 4@7 à l'automne plutôt qu'à l'hiver, et des conférences pour rejoindre plus de monde.

Pas d'autres questions.

Simon Dansereau salue l'intérêt des candidats mais invite l'assemblée à respecter le choix préalable du comité, il invite les candidats à venir s'impliquer comme membres actifs.





Cedric Marsan Lafond veut savoir sur 7 candidats combien étaient dans l'exécutif l'an dernier?

Simon Dansereau répond qu'il y a deux personnes qui étaient dans l'exécutif l'an dernier.

Catherine Cloutier ajoute que toutes les autres personnes s'impliquaient aussi.

Geneviève Laurier veut savoir à quel point il était facile pour les candidats d'être élus, et à quel point les membres des premières années sont importants pour le comité?

Simon Dansereau répond que les postes étaient ouverts sur un groupe pour les membres, pour les premières années il s'agit de s'assurer de pouvoir en nommer comme adjoints aux membres de l'exécutif.

On passe au vote, votes en faveur des candidats.

**Anne-Sophie Larue 34**

**Oussama Louati 29**

Marie-Claude Côté 20

Noémie Massé 21

Abstentions 10

Pas de demande de vote, le reste de l'exécutif du comité est adopté à l'unanimité.

#### **b.Simonu**

Mohamed Kaiserli propose un vote en bloc pour le reste des questions d'élections de comité.

Louis-Philippe Caron appuie. Pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité.

Les exécutifs des comités SimONU, Diversité et Avocats sans frontières sont donc élus à l'unanimité.

- Président : Jonathan Sasson
- Vice-présidente : Frédérique Forget
- Trésorier : Mohamed Kaiserli

#### **c.Diversité**

- Président : Thierry Chergui
- Trésorière : Justine Daigle
- Secrétaire : Annie-Pierre Legault Audet

#### **d.Avocats sans frontières**



- Président : John Chedid
- VP Recherches : Mikael Barj
- VP Communications : Alexandra Fokina
- Trésorier : Cédric Marsan Lafond
- VP événements (1) : Camilia Minville
- VP événements (2) : Grégory Guyard

## 5. Formation du comité LégisForum

Jordan Bélanger propose de reporter de tous les points de formation de comités. Marie-Alexandra Ignatieff appuie. Jordan ajoute que, malgré le beau désir de création de comités de ses collègues, il y a un gros problème d'organisation en raison du trop grand nombre de comités. L'AED doit se questionner sur la pertinence des comités, et il croit que c'est injuste de créer trois comités à 22 heures, mais qu'on devrait le faire de manière plus large.

Marc-Simon Duquette explique que la conséquence pour les comités c'est un grave problème de financement, car dès leur création on les aidera avec leur projets. S'ils ne sont créés qu'en septembre ils n'auront pas de budget.

Sebastian Fernandez a un souci par rapport à la situation financière de l'AED. Il faut que l'avenir des comités passe par le financement externe, et il invite les comités à présenter leurs points de vue et à ce que l'assemblée puisse se prononcer.

Hannah Toledano dit que trop de comités fait trop de bruit à la faculté. Il en demeure que les gens ne se sentent plus appartenir à la faculté en raison du trop grand nombre.

Laurence Prud'homme invite les membres à voter contre la proposition. Des démarches ont été faites, et ce ne sont pas tous les comités qui visent des taux de participation de 200 étudiants. Ils veulent faire connaître un enjeu, il est nécessaire d'en parler.

Mathilde Licari appuie Laurence Prud'homme. Tous les comités ne sont pas là pour la même chose, et certaines personnes travaillent depuis plus d'un an sur des projets différents.

Jordan Bélanger ajoute que chaque domaine de droit est louable, mais il dit qu'on dilue l'effort des gens. Il croit que ce n'est pas légitime de créer des nouveaux comités d'une telle manière.

Gabriel Roussel va dans la même veine, il faut qu'il y ait un questionnement selon lui.

Simon Dufour dit que c'est irresponsable de remettre ça à l'automne, et propose une assemblée générale d'urgence pour faire l'élection des comités,

Gregory Guyard demande la question préalable. Mathilde Licari appuie.



Véronique Leduc informe l'assemblée que cette semaine il y a les soirées d'accueil, un lancement jeudi le 7, le 11 rien au programme et ensuite c'est les finaux.

Vincent Gingras demande si sur le midi on pourrait faire quelque chose?

Éliane Boucher rappelle que mardi midi il y a l'AG du Pigeon, et qu'il est trop tard pour réserver une salle.

Alexe Corbeil-Courchesne demande si on pourrait faire une AG au Café acquis, dans un délai de 6 jours ouvrables.

Simon Dufour demande s'il est possible de demander une dérogation auprès de la Direction des immeubles, Éliane Boucher dit que non.

On passe au vote sur la question préalable, la majorité nécessaire des deux tiers est manifestement atteinte.

On passe au vote sur la mise en dépôt de la formation de comités. Pour 15 contre 32, abstentions 3. C'est battu.

Jordan Bélanger demande le compte du quorum, il faut 56 personnes, on en a 62. On peut continuer.

Debra Burman propose la création du comité Colloque LégisForum, Ygal Zvionow appuie.

Les proposeurs font leur discours de présentation. Les exécutants proposés sont :

- **Présidente** : Debra Bruman
- **Secrétaire - Trésorière** : Melissa Vassiliadis
- **VP Communication (1)** : Oana Diana Zamfir
- **VP Communications (2)** Ygal Zvionow
- **VP Externe (1)** : Brittney Basile
- **VP Externe (2)** Cynthia Khayat
- **VP Externe (3)** : Dongyu Ling

Questions aux proposeurs.

Sebastian Fernandez dit qu'il aime l'idée, mais il se pose la question s'ils ont besoin du statut de comité de l'AED? Solliciteront-ils la participation de membres?

Debra Burman répond qu'être comité de l'AED fait en sorte qu'ils auront accès aux locaux gratuitement, et ils pourront bénéficier des outils de communication pour offrir de l'information juridique. Ils veulent acquérir plus de crédibilité au sein du public général. Ils veulent aller



chercher des étudiants mais aussi le public montréalais. Ils veulent créer de la sensibilisation à l'accès à la justice.

En complémentaire, Sebastian Fernandez veut comprendre si une partie des activités sera pour les étudiants, et une autre partie pour l'extérieur?

Debra Burman répond que cela permettra aux étudiants de s'impliquer dans la communauté pour l'accès à la justice au Québec. Pour les étudiants plus spécifiquement, il y aura des conférences.

Chloé Beudet-Centomo ne croit pas que l'annulation de la création des prochains comités soit une option pour elle, les prochains comités sont des niches qui ne sont pas présentes à la Faculté et elle dénonce l'attitude des membres qui souhaitent mettre des bâtons dans leurs roues.

Emmanuelle Brault encourage l'assemblée à voter pour.

Alex Vandal-Milette demande la question préalable, appuyé par Marie-Alexandra Ignatieff.

La question préalable est adoptée à la majorité manifeste des deux tiers.

On passe au vote sur la création du comité Colloque LégisForum.

Anastasia Kalmikova demande le vote. C'est adopté à majorité.

## **6. Formation du comité Droit autochtone**

Emmanuelle Brault propose la création du comité, Laurence Prud'homme appuie.

Présentation des créateurs du comité.

Laurence Prud'homme demande la question préalable.

Hannah Toledano demande le quorum, on doit avoir 56 personnes. C'est une proposition prioritaire.

Il y a 54 personnes dans la salle.

On ne peut continuer les délibérations.

La séance est ajournée à 22h30.



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

- 7. Formation du comité Droit et technologies**
- 8. Amnistie internationale : budget et don**
- 9. Environnement : don**
- 10. Questions des membres**
- 11. Clôture de l'assemblée**